

**DÉCISION SUR LE FINANCEMENT NATIONAL
DE LA SANTÉ (RÉUNION DES DIRIGEANTS AFRICAINS SUR L'INVESTISSEMENT
DANS LA SANTÉ)**

La Conférence,

1. **CONSCIENTS** de la lutte contre la pandémie de la Covid-19, et de l'importance cruciale de renforcer les systèmes de santé nationaux et d'y investir ;
2. **RECONNAISSANT** que les femmes et les filles ont été touchées de manière disproportionnée par les inégalités dans la prestation des soins de santé, et que cette situation n'a fait que s'aggraver avec la pandémie de la Covid-19 ;
3. **RAPPELANT** la Déclaration sur la Réunion des dirigeants africains sur l'investissement dans la santé, adoptée en février 2019 ;
4. **FÉLICITE** S.E. le président Paul Kagame, chef de file de l'UA pour le financement interne de la santé, pour le leadership et l'engagement ferme qu'il continue à fournir pour faire avancer le mandat du financement intérieur de la santé ;
5. **FÉLICITE ÉGALEMENT** la Commission pour les progrès significatifs accomplis dans le maintien du financement de la santé en bonne place dans le programme continental et mondial ;
6. **PREND NOTE** des résultats des réunions régionales virtuelles des ministres des Finances et des ministres de la Santé de l'UA, qui se sont tenues en 2020 ;
7. **RÉITÈRE** l'importance de discussions régulières entre les ministères africains des Finances et de la Santé pour faire avancer les réformes du financement de la santé;
8. **DEMANDE** à la Commission d'actualiser la présentation des données de la fiche d'évaluation sur le financement intérieur de la santé en Afrique, en regroupant les pays en quatre quartiles en fonction de leurs dépenses intérieures totales par habitant en matière de santé (budget de l'État et fonds communs obligatoires prépayés), et en classant les pays dans chaque quartile selon l'indice de couverture des services de l'OMS/Banque mondiale, qui sera examiné par le CTS sur la santé, la population et le contrôle des drogues (STC-HPDC) en vue de sa soumission aux organes directeurs de l'UA;
9. **DEMANDE ÉGALEMENT** à la Commission d'accélérer la mise en œuvre du point 6(v) de la déclaration de février 2019 de la Réunion des dirigeants africains sur l'investissement dans la santé, concernant la collaboration avec les partenaires pour créer des plates-formes régionales afin d'aider les États

membres à accroître le financement national de la santé, en confiant la responsabilité de la coordination de ce mandat à l'AUDA-NEPAD.